

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet KIOSK REPLACEMENT RFP	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47054-124625/A	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client 1000304625	Date 2012-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XQ-002-24695	
File No. - N° de dossier 002xq.47054-124625	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-01	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chevrier, Stéphane	Buyer Id - Id de l'acheteur 002xq
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8224 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

47054-124625/A

Amd. No. - N° de la modif.

009

Buyer ID - Id de l'acheteur

002xq

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000304625

File No. - N° du dossier

002xq47054-124625

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification 009 est soulevée afin de fournir la pièce jointe B “Base de paiement” du contrat subséquent, ainsi que fournir une révision à la pièce jointe D de la partie 4 afin d`inclure un Tableau des prix à la section 6 intitulé - Retrait, livraison, l`assemblage, l`installation et l`intégration.

Solicitation No. - N° de l'invitation

47054-124625/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

47054-124625

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

002xq.47054-124625

Buyer ID - Id de l'acheteur

002xq

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 009

Modifier la demande de propositions (DP) selon les changements dans la section Modification ci-dessous.

MODIFICATIONS :

M1.

A L'ANNEXE B INSÉRER LA BASE DE PAYEMENT CI-JOINTE

M2.

A la pièce jointe D de la partie 4 de la Demande de soumission

INSÉRER: Section 6 – Tableau des prix pour “Retrait, livraison, l’assemblage, l’installation et l’intégration”.

**Postes de déclaration pour voyageurs
(iris)**

Pièce jointe B

Base de paiement

Solicitation No. - N° de l'invitation
B8184100130/B

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client
B8184-0-0130

File No. - N° du dossier
004XQ.B8184-0-0130

Confidential

BASE DE PAYEMENT

La base de payement suivante demeurera en vigueur tout au long de la période initial du contrat ainsi que les années d' options.

Licences de logiciels – Dispositif de comparaison des iris

1.1 Licences initiales

L'entrepreneur recevra le **prix de lot ferme** pour les licences d'inscrits actuels de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) qui seront initialement transférés dans la base de données d'images d'iris du nouveau dispositif de comparaison et qui seront utilisés au cours de la première année d'exploitation.

Tableau 1-1		
Élément	Description	Prix de lot ferme
1	Pour les licences d'inscrits actuels de l'ASFC qui seront initialement transférés dans la base de données d'images d'iris du nouveau dispositif de comparaison et qui seront utilisés au cours de la première année d'exploitation.	\$
Total du tableau 1-1		\$

1.2 Environnement de déploiement – Licences

Dans le tableau 1-2 ci-dessous, l'entrepreneur recevra le **prix de lot ferme** pour la licence du dispositif de comparaison des iris de tous les environnements de déploiement et de transition de l'ASFC énumérés dans les exigences de l'annexe A (Énoncé des travaux) de la DP, et ce pour la durée du contrat et le nombre maximum d'inscrits.

Tableau 1-2		
Élément	Description	Prix de lot ferme
Environnements de développement de l'ASFC		
QTÉ	1,800	\$
Environnements de déploiement – Transition		
QTÉ	3,000	\$
Soutien et formation – Production		
QTÉ	600	\$
Production (actif) et production (en attente)		
QTÉ	2,500,000	\$
Essai avec données réelles (actif) et essai avec données réelles (en attente)		
QTÉ	2,500,000	\$
	Additionnel	
QTÉ	1	
Total du tableau 1-2		\$

1.3 Système de surveillance des postes (SSP) – Licences

Dans le tableau 1-3 ci-dessous, l'entrepreneur recevra le **prix de lot ferme** pour deux exemplaires de logiciels de SSP, soit un pour l'environnement de production et un pour l'environnement non-production.

Tableau 1-3		
Élément	Description	Prix de lot ferme
Environnements non-production		
	QTÉ =1	\$
Environnements production		
	QTÉ =1	\$
Total du tableau 1-3		\$

2 Matériel pour le besoin portant sur les postes de déclaration pour voyageurs (iris)

Pour chaque fourchette de volume de chaque élément ou composant de matériel figurant dans le tableau 2-1 ci-dessous, l'entrepreneur recevra le **prix unitaire ferme y compris une année de services d'entretien et de soutien ainsi que de garantie** pour chaque année du contrat et chaque année d'option, et ce pour tout le matériel nécessaire pour satisfaire aux exigences de l'annexe A (Énoncé des travaux) du contrat.

Dans le cadre du déploiement, sur demande, des postes de déclaration pour voyageurs (iris), le Canada autorisera l'acquisition du matériel tout au long du contrat initial et de toute période prolongée. Le prix de chaque acquisition sera établi en fonction du volume précisé pour chaque commande. Aux fins de précision, la fourchette de volume applicable sera prise en compte pour chaque commande et ne sera pas fondée sur le total cumulatif d'acquisitions effectuées à ce jour.

Tableau 2-1						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Appareil de balayage de l'iris						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Numériseur						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Écran tactile						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Imprimante à reçus						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Lecteur de cartes et de documents						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Clavier						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Tableau 2-1						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Haut-parleurs						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Câblage						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Système d'alimentation sans coupure (ASC)						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total du tableau 2-1					\$	

3 Services d'entretien et de soutien dans le cadre du besoin portant sur les postes de déclaration pour voyageurs (iris)

L'entrepreneur recevra le prix **annuel ferme** pour les services d'entretien et de soutien prolongés présenté dans le tableau 3-1 pour la solution de poste de déclaration pour les voyageurs dignes de confiance et de la technologie de reconnaissance de l'iris pour la période de contrat initiale ainsi que les années d'options dans le tableau 3-2.

Tableau 3-1	Options	Activités du centre d'appels		Activités de réparation et de soutien				
		Disponibilité du centre d'appels de l'entrepreneur	Rappel de l'entrepreneur pour confirmer le problème signalé et fournir le numéro et l'état du problème	Déterminer si l'entretien sur place est nécessaire	Présence sur place	Résolution du problème	Rapports d'étape	Remplacement de l'équipement si le problème n'est pas résolu
* Heures d'opérations nationales	Soutien de base compris dans l'EDT	24 heures sur 24, tous les jours	15 minutes après l'appel initial	4 heures ouvrables après l'appel initial	1 jour ouvrable après l'appel initial	2 jours ouvrables	2 heures après le départ du personnel de soutien technique	5 jours ouvrables après l'appel initial
24 heures sur 24, tous les jours (y compris les jours fériés)	Réparation et soutien prolongés	24 heures sur 24, tous les jours	15 minutes après l'appel initial	1 heure après l'appel initial	de 2 à 4 heures après l'appel initial	1 jour ouvrable	2 heures après le départ du personnel de soutien technique	24 heures après l'appel initial

* Heures d'opérations nationales : de 6 h 30 à 20 h (heure de l'Est)

En semaine, du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés observés par le gouvernement du Canada)

Tableau 3-2					
Option d'entretien et de soutien	Année 1 du contrat	Année 2 du contrat	Année 3 du contrat	Année 4 du contrat	Année 5 du contrat
Réparation et soutien prolongées					

Tableau 3-2					
Options d'entretien et de soutien	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Réparation et soutien prolongées					

Total du tableau 3-2 \$

4 Travaux facultatifs dans le cadre du processus de demande relative au contrat ou au moyen des procédures de modification de la conception

4.1 Tarifs de la main-d'œuvre pour les services professionnels

L'entrepreneur recevra les **tarifs journaliers fermes**, comprenant les frais généraux et la marge bénéficiaire, pour les catégories de main-d'œuvre indiquées dans le tableau 4-1 ci-dessous, en conformité avec les qualifications minimales définies dans l'EDT (travaux à effectuer en vertu de la demande relative au contrat) qui pourraient être demandées dans le cadre du processus de demande relative au contrat décrit dans le contrat. Ces tarifs serviront également à déterminer le prix des changements des travaux, au moyen des procédures de gestion des changements décrits dans le contrat.

Tableau 4-1						
Références de l'EDT/ Description/Niveau d'effort	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Gestionnaire de projet (365 jours)						
Concepteur de système (365 jours)						
Développeur de logiciels (365 jours)						
Spécialiste en biométrie (180 jours)						
Spécialiste de la formation (40 jours)						
Total du tableau 4-1						\$

5 Matériel et logiciel facultatifs dans le cadre du processus de demande relative au contrat

5.1 Outils d'analyse de l'iris

L'entrepreneur recevra le prix de lot ferme indiqué dans le tableau 5-1, les prix de ses API, de ses trousseaux de développement logiciel et de ses outils (à ligne de commande ou à interface graphique) d'analyse de données biométriques ou d'images d'iris disponibles, sauf pour le vérificateur de la qualité de l'image.

Tableau 5-1	
-------------	--

Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Outils d'analyse de l'iris (quantité =1)						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Total du tableau 5-1 \$

5.2 Outils d'analyse tiers

L'entrepreneur recevra le prix de lot ferme indiqué dans le tableau 5-2, les prix d'outils ou de trousse d'outils d'analyse des données biométriques d'autres fournisseurs qui seront entièrement compatibles avec les produits ou la base de données des soumissionnaires. Ils doivent aussi préciser le coût par jour de services-conseils du fournisseur de l'outil ou de la trousse d'outils d'analyse des données biométriques.

Tableau 5-2						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Outils d'analyse tiers						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Total du tableau 5-2 \$

5.3 Système de gestion de bases de données relationnelles (SGBDR)

L'entrepreneur recevra le prix de lot ferme indiqué dans le tableau 5-3, les prix pour chaque SGBDR indiqué, soutien compris.

Tableau 5-3						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
SGBDR (quantité = 1)_						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Tableau 5-3						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total du tableau 5-3					\$	

5.4 Remplacement ultérieur de l'imprimante à reçus et du numériseur

L'entrepreneur recevra le prix de lot ferme indiqué dans le tableau 5-4, le prix de l'imprimante à reçus et du numériseur de rechange, conformément aux spécifications du produit de l'appendice G de l'Énoncé des travaux.

Tableau 5-4						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Remplacement ultérieur de l'imprimante à reçus et du numériseur						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100+	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total pour le tableau 5-4					\$	

6 Retrait, livraison, l'assemblage, l'installation et l'intégration

L'entrepreneur recevra le prix de lot ferme tout compris dans le tableau 6-1 pour le retrait des postes existants, la livraison, l'assemblage, l'installation ainsi que l'intégration des nouveaux postes.

Tableau 6-1	
Description	Prix de lot ferme
Pour chacun des emplacements indiqués dans l'appendice B « Emplacements de livraison et produits livrables » de l'Énoncé des travaux à l'annexe A, l'entrepreneur doit fournir un prix de lot ferme tout compris pour le retrait des postes existants, la livraison, l'assemblage, l'installations ainsi que l'intégration des nouveaux postes.	\$

TOTAL Table 6-1: \$

**Postes de déclaration pour voyageurs
(iris)**

Pièce jointe D de la partie 4

Tableaux d'établissement des prix

Agence des services frontaliers du Canada

Exigences en matière d'établissement des prix

Pour répondre aux exigences de la demande de propositions (DP), les soumissionnaires doivent établir les prix pour toute la durée du contrat et les périodes d'option.

On demande aux soumissionnaires de décrire toutes les hypothèses quant aux prix.

Tous les coûts associés à la satisfaction des exigences décrites dans la présente DP, y compris les frais de déplacement et de subsistance engagés à la suite de toute réinstallation requise pour répondre aux conditions du contrat, doivent être défrayés par le soumissionnaire. Pour les déplacements liés au travail dans le cadre d'une demande relative au contrat, autorisés au préalable par le responsable technique, les frais de déplacement et de subsistance seront remboursés conformément à la Base de paiement du contrat.

En cas d'erreur dans le prix calculé de la proposition des soumissionnaires, le prix unitaire l'emportera et le prix calculé sera corrigé dans l'évaluation.

Toute erreur de quantité dans la proposition des soumissionnaires sera corrigée afin de refléter les quantités énoncées dans la DP.

Il est à noter que les soumissionnaires peuvent agrandir les tableaux figurant dans les présentes afin d'y inscrire les renseignements sur les prix qu'ils doivent fournir.

1 Licences de logiciels – Dispositif de comparaison des iris

1.1 Licences initiales

Les soumissionnaires doivent indiquer des **prix de lot fermes** pour les licences d'inscrits actuels de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) qui seront initialement transférés dans la base de données d'images d'iris du nouveau dispositif de comparaison et qui seront utilisés au cours de la première année d'exploitation. Aux fins de soumission uniquement, le nombre de licences initiales est estimé à 750 000.

Tableau 1-1		
Élément	Description	Prix de lot ferme
1	Pour les licences d'inscrits actuels de l'ASFC qui seront initialement transférés dans la base de données d'images d'iris du nouveau dispositif de comparaison et qui seront utilisés au cours de la première année d'exploitation.	\$
Total du tableau 1-1		\$

1.2 Environnement de déploiement – Licences

Dans le tableau 1-2 ci-dessous, les soumissionnaires doivent indiquer des **prix de lot fermes** pour la licence du dispositif de comparaison des iris de tous les environnements de déploiement et de transition de l'ASFC énumérés dans les exigences de l'annexe A (Énoncé des travaux) de la DP, et ce pour la durée du contrat et le nombre maximum d'inscrits.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Les soumissionnaires devraient indiquer si les prix de lot fermes proposés sont pour des logiciels d'utilisateur ou d'entreprise.

Tableau 1-2		
Élément	Description	Prix de lot ferme
Environnements de développement de l'ASFC		
QTÉ	1,800	\$
Environnements de déploiement – Transition		
QTÉ	3,000	\$
Soutien et formation – Production		
QTÉ	600	\$
Production (actif) et production (en attente)		
QTÉ	2,500,000	\$
Essai avec données réelles (actif) et essai avec données réelles (en attente)		
QTÉ	2,500,000	\$
	Additionnel	
QTÉ	1	
Total du tableau 1-2		\$

Aux fins de soumission uniquement, le tableau 1-2a ci-dessous est fourni pour aider les soumissionnaires à établir les prix à indiquer dans le tableau 1-2 ci-dessus.

TABLEAU 1-2a				
Type d'environnement de déploiement	Nombre d'environnements de déploiement de ce type	Nombre initial d'inscrits par environnement de déploiement	Nombre maximal d'inscrits prévu par environnement de déploiement	Commentaires
Développement	6	300	300	
Transition	10	300	300	
Soutien et formation – Production	2	300	300	
Production (actif) ET Production (en attente)	1	750 000	2 500 000	Les environnements de production (actif et en attente) sont exclusivement utilisés de façon mutuelle (p. ex., le mode actif bascule en mode attente lors d'une défaillance matérielle).
Essai avec données réelles (actif) ET essai avec données réelles (en attente)	1	2 500 000	2 500 000	Les environnements d'essai avec données réelles (actif et en attente) sont exclusivement utilisés de façon mutuelle (p. ex., le mode actif bascule en mode attente lors d'une défaillance matérielle). Cet environnement est rarement utilisé et ne peut être utilisé comme substitut d'un comparateur de production.
Additionnel	1	1	1	

1.3 Système de surveillance des postes (SSP) – Licences

Dans le tableau 1-3 ci-dessous, les soumissionnaires doivent indiquer des **prix de lot fermes** pour deux exemplaires de logiciels de SSP, soit un pour l'environnement de production et un pour l'environnement non-production.

Tableau 1-3		
Élément	Description	Prix de lot ferme
Environnements non-production		
	QTÉ =1	\$
Environnements production		
	QTÉ =1	\$
Total du tableau 1-3		\$

2 Matériel pour le besoin portant sur les postes de déclaration pour voyageurs (iris)

Pour chaque fourchette de volume de chaque élément ou composant de matériel figurant dans le tableau 2-1 ci-dessous, les soumissionnaires doivent indiquer des **prix unitaires fermes y compris une année de services d'entretien et de soutien ainsi que de garantie** pour chaque année du contrat et chaque année d'option, et ce pour tout le matériel nécessaire pour satisfaire aux exigences de l'annexe A (Énoncé des travaux) de la demande de soumission.

Les soumissionnaires doivent décrire en détail tous les composants de chaque élément figurant dans le tableau 2-1, en précisant la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce de chaque élément de matériel proposé. Le soumissionnaire peut consulter la pièce jointe D de la partie A de la demande de soumission afin de compléter le tableau 2-1.

Dans le cadre du déploiement, sur demande, des postes de déclaration pour voyageurs (iris), le Canada autorisera l'acquisition du matériel tout au long du contrat initial et de toute période prolongée. Le prix de chaque acquisition sera établi en fonction du volume précisé pour chaque commande. Aux fins de précision, la fourchette de volume applicable sera prise en compte pour chaque commande et ne sera pas fondée sur le total cumulatif d'acquisitions effectuées à ce jour.

Tableau 2-1						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Appareil de balayage de l'iris						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Numériseur						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Écran tactile						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Imprimante à reçus						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Lecteur de cartes et de documents						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Tableau 2-1						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Clavier						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Haut-parleurs						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Câblage						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Système d'alimentation sans coupure (ASC)						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100 et plus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total du tableau 2-1					\$	

3 Services d'entretien et de soutien dans le cadre du besoin portant sur les postes de déclaration pour voyageurs (iris)

Les soumissionnaires doivent proposer un prix **annuel ferme** pour les services d'entretien et de soutien prolongés présenté dans le tableau 3-1 pour la solution de poste de déclaration pour les voyageurs dignes de confiance et de la technologie de reconnaissance de l'iris pour la période de contrat initiale ainsi que les années d'options dans le tableau 3-2.

Tableau 3-1	Options	Activités du centre d'appels		Activités de réparation et de soutien				
		Disponibilité du centre d'appels de l'entrepreneur	Rappel de l'entrepreneur pour confirmer le problème signalé et fournir le numéro et l'état du problème	Déterminer si l'entretien sur place est nécessaire	Présence sur place	Résolution du problème	Rapports d'étape	Remplacement de l'équipement si le problème n'est pas résolu
* Heures d'opérations nationales	Soutien de base compris dans l'EDT	24 heures sur 24, tous les jours	15 minutes après l'appel initial	4 heures ouvrables après l'appel initial	1 jour ouvrable après l'appel initial	2 jours ouvrables	2 heures après le départ du personnel de soutien technique	5 jours ouvrables après l'appel initial
24 heures sur 24, tous les jours (y compris les jours fériés)	Réparation et soutien prolongés	24 heures sur 24, tous les jours	15 minutes après l'appel initial	1 heure après l'appel initial	de 2 à 4 heures après l'appel initial	1 jour ouvrable	2 heures après le départ du personnel de soutien technique	24 heures après l'appel initial

* Heures d'opérations nationales : de 6 h 30 à 20 h (heure de l'Est)

En semaine, du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés observés par le gouvernement du Canada)

Tableau 3-2					
Option d'entretien et de soutien	Année 1 du contrat	Année 2 du contrat	Année 3 du contrat	Année 4 du contrat	Année 5 du contrat
Réparation et soutien prolongées					

Tableau 3-2					
Options d'entretien et de soutien	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Réparation et soutien prolongées					

Total du tableau 3-2 \$

4 Travaux facultatifs dans le cadre du processus de demande relative au contrat ou au moyen des procédures de modification de la conception

4.1 Tarifs de la main-d'œuvre pour les services professionnels

Les soumissionnaires doivent indiquer des **tarifs journaliers fermes**, comprenant les frais généraux et la marge bénéficiaire, pour les catégories de main-d'œuvre indiquées dans le tableau 4-1 ci-dessous, en conformité avec les qualifications minimales définies dans l'EDT (travaux à effectuer en vertu de la demande relative au contrat) qui pourraient être demandées dans le cadre du processus de demande relative au contrat décrit dans le contrat. Ces tarifs serviront également à déterminer le prix des changements des travaux, au moyen des procédures de gestion des changements décrits dans le contrat.

Tableau 4-1						
Références de l'EDT/ Description/Niveau d'effort	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Gestionnaire de projet (365 jours)						
Concepteur de système (365 jours)						
Développeur de logiciels (365 jours)						
Spécialiste en biométrie (180 jours)						
Spécialiste de la formation (40 jours)						
Total du tableau 4-1						\$

5 Matériel et logiciel facultatifs dans le cadre du processus de demande relative au contrat

5.1 Outils d'analyse de l'iris

Les soumissionnaires doivent indiquer, dans le tableau 5-1, les prix de ses API, de ses trousseaux de développement logiciel et de ses outils (à ligne de commande ou à interface graphique) d'analyse de données biométriques ou d'images d'iris disponibles, sauf pour le vérificateur de la qualité de l'image.

Tableau 5-1	
-------------	--

Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Outils d'analyse de l'iris (quantité =1)						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Total du tableau 5-1 \$

5.2 Outils d'analyse tiers (a titre d'information seulement, les prix ne seront pas évalués)

Les soumissionnaires doivent indiquer, dans le tableau 5-2, les prix d'outils ou de trousse d'outils d'analyse des données biométriques d'autres fournisseurs qui seront entièrement compatibles avec les produits ou la base de données des soumissionnaires. Ils doivent aussi préciser le coût par jour de services-conseils du fournisseur de l'outil ou de la trousse d'outils d'analyse des données biométriques.

Tableau 5-2						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Outils d'analyse tiers						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Total du tableau 5-2 \$

5.3 Système de gestion de bases de données relationnelles (SGBDR)

Les soumissionnaires doivent indiquer, dans le tableau 5-3, les prix pour chaque SGBDR indiqué, soutien compris.

Tableau 5-3						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
SGBDR (quantité = 1)_						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Tableau 5-3						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Total du tableau 5-3						\$

5.4 Remplacement ultérieur de l'imprimante à reçus et du numériseur

Les soumissionnaires doivent indiquer, dans le tableau 5-4, le prix de l'imprimante à reçus et du numériseur de rechange, conformément aux spécifications du produit de l'appendice G de l'Énoncé des travaux.

Tableau 5-4						
Description	Période du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Année d'option 4	Année d'option 5
Remplacement ultérieur de l'imprimante à reçus et du numériseur						
Volume 1-45	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 46-100	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Volume 100+	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total pour le tableau 5-4						\$

6 Retrait, livraison, l'assemblage, l'installation et l'intégration

Les soumissionnaires doit fournir un prix de lot ferme tout compris dans le tableau 6-1 pour le retrait des postes existants, la livraison, l'assemblage, l'installation ainsi que l'intégration des nouveaux postes.

Tableau 6-1	
Description	Prix de lot ferme
Pour chacun des emplacements indiqués dans l'appendice B « Emplacements de livraison et produits livrables » de l'Énoncé des travaux à l'annexe A, les soumissionnaires doit fournir un prix de lot ferme tout compris pour le retrait des postes existants, la livraison, l'assemblage, l'installations ainsi que l'intégration des nouveaux postes.	\$
TOTAL Table 6-1:	\$